

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTES POUR LES DROITS DES FEMMES

En 1910 à Copenhague, Clara Zetkin, femme politique socialiste, féministe allemande, convoque la *Deuxième Conférence de l'Internationale des femmes socialistes* et propose de faire du 8 mars une journée de luttes pour les droits des femmes.

Cette année, nous allons fêter les 150 ans de la Commune de Paris (18 mars 1871 - 28 mai 1871) qui se termina par une répression impitoyable. De nombreuses femmes ont participé à cette grande lutte révolutionnaire et parmi ces femmes qui ont combattu pour la révolution sociale, la plus connue est Louise Michel, anarchiste et féministe. Partout dans le monde des millions de femmes se mobilisent et descendent dans la rue pour lutter contre la pauvreté, le sexisme, la queerphobie, le racisme, le patriarcat sous toutes ses formes. Aujourd'hui, les mouvements « Nous Toutes » et « Me Too » ont relancé les luttes contre les violences faites aux femmes en menant de grandes campagnes de dénonciations.



Louise MICHEL, une féministe de la Commune de Paris, 1871.

Dans le monde, à tout instant des millions de filles et de femmes sont agressées, menacées, harcelées, insultées, maltraitées, méprisées, mariées contre leur gré, exploitées pour la prostitution, battues parfois jusqu'à la mort, violées, mutilées, assassinées... seulement parce qu'elles sont femmes. La forme la plus courante de violence subie par les femmes est la violence physique infligée par le partenaire, elle concerne en moyenne 1 femme sur 3 selon l'ONU.

En France, 1 femme sur 4 est victime de violences dans l'espace public, 1 sur 10 est victime de violences conjugales et 1 en meurt tous les 2 jours. 1 femme sur 12 est victime de viol. 1 enfant sur 5 est victime de violences sexuelles et 1 sur 10 est victime d'inceste. Les violences sont majoritairement commises par des agresseurs masculins connus des victimes (famille, proches, partenaire ou ex-partenaire). Ce sont les jeunes femmes qui sont les plus touchées par toutes les formes de violences.

En février 2020, une enquête en ligne menée par le collectif #NousToutes sur le consentement dans les rapports sexuels hétérosexuels révèle que 70 % des femmes expliquent avoir eu des rapports sexuels alors qu'elles n'en avaient pas envie. Il s'agit souvent de faire « plaisir » au partenaire ou pour « ne pas avoir à justifier le fait de ne pas avoir envie ». 9 femmes sur 10 indiquent avoir déjà ressenti une pres-

sion de leur partenaire pour obtenir un rapport sexuel et 8 sur 10 rapportent des violences psychologiques, physiques ou sexuelles dans le cadre de leurs rapports sexuels avec leurs partenaires. L'enquête cite aussi des paroles d'hommes rapportées par les femmes qui témoignent : « À quoi ça sert d'avoir une meuf si je peux pas baiser avec elle », « Tu pourrais faire un effort », « De toute façon à part moi qui voudrait d'une baleine comme toi », « Franchement la prochaine fois j'irai voir ailleurs, tu es frigide », « Ça me dérange pas qu'on couche pas ensemble mais je risque de finir par te quitter si on ne baise pas ». Glaçant.

La question du consentement est au cœur des débats actuellement, en témoigne « l'affaire » de Julie, cette jeune femme qui accuse une vingtaine de pompiers de Paris de l'avoir violée alors qu'elle avait entre 13 et 15 ans. La notion de consentement a fait débat lors des deux précédentes audiences au tribunal. La cour de cassation saisie afin de requalifier ou non les faits en viol rendra sa décision le 17 mars 2021.

À l'heure où les étudiant·e·s parlent des agressions et harcèlement sexuels dont iels sont victimes, en France comme à Besançon, il est capital de les écouter et de ne pas systématiquement les traiter de menteur·euses. Comme le dit la phrase issue de la chorégraphie et chanson *Un violeur sur mon chemin* : « La coupable, c'était pas moi, ni mes fringues, ni l'endroit ! »

Les agressions et actes de rejet envers les personnes Lesbiennes Gays Bis Trans et autres minorités sexuelles et de genre sont encore bien trop présents dans nos sociétés. Il y a plus de pays dans le monde qui condamnent l'homosexualité (parfois à mort !) que de pays autorisant le mariage entre personnes de même sexe.

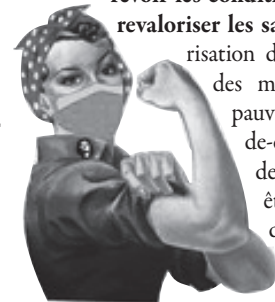
En France, une enquête commandée par le Défenseur des Droits sur les violences intrafamiliales révèle qu'en 2015, les filles hétéros et les jeunes gays et lesbiennes subissent 3 fois plus de violences psychologiques ou physiques que les autres, et pour les violences sexuelles, 4 fois plus pour les filles lesbiennes ou bi et jusqu'à 10 fois plus pour les garçons gays. Par ailleurs pour les jeunes LGBTI le risque de suicide et de tentatives de suicide est en moyenne 4 fois plus élevé chez les filles et jusqu'à 10 fois plus élevé chez les garçons.

La Loi permet toujours que des bébés nés intersexes (2 naissances sur 100) subissent dès les premiers jours des chirurgies d'assignation sexuelle sur la pression du corps médical ou à la demande des parents. Ces mutilations douloureuses auront des conséquences psychologiques et physiques désastreuses dans la vie de ces personnes. Finissons en avec les diktats hétéropatriarcaux sur nos corps, nos genres et nos sexualités !

Les travailleuses du sexe subissent de plein fouet les confinements et les couvre-feux. Pour la plupart, elles n'ont pas d'autre travail à côté, pas d'aide sociale, pas de prime Covid-19. Celles qui travaillent dans la rue sont les plus touchées avec le couvre-feu qui s'éternise. Cette situation catastrophique crée de la vulnérabilité et de l'insécurité.

Avec le Covid-19 et le confinement, nos politiques ont découvert les métiers essentiels et vitaux en première ligne pour garantir les besoins élémentaires en période de crise. Ces métiers majoritairement occupés par des femmes, souvent des femmes migrantes, dans la santé, le soin, l'aide à domicile, le nettoyage, le ménage... En temps partiel, en CDD, intérimaires ou même à temps plein, ces femmes sont sous-payées et donc... pauvres. Pour certaines, depuis le Covid-19 et les nouvelles mesures d'hygiène, leur boulot est devenu encore plus astreignant et usant. Pourtant, alors qu'on n'a pas arrêté d'entendre des éloges des « premières de corvée », celles-ci n'ont toujours rien vu en terme d'augmentation salariale. Pour d'autres, employées comme intérimaires c'est de moins en moins de contrat, voire plus aucun. Par exemple, La Poste, qui, depuis le confinement et pendant plusieurs mois pour des raisons sanitaires, a ramené les jours de distribution du courrier à 3 par semaine (au lieu de 6) et a fermé certains bureaux de poste ou guichets. Moins de travail donc moins besoin d'embaucher des personnes.

Aujourd'hui qu'en est-il des belles promesses de revoir les conditions de travail et de revaloriser les salaires ? Une revalorisation du SMIC de 0,99 %, des miettes !, et quelques pauvres primes distribuées de-ci de-là ! À l'hôpital des lits ont continué à être fermés et partout des postes supprimés. « On n'oubliera pas !* »



**NOUS, FÉMINISTES, SERONS TOUJOURS LÀ POUR METTRE À BAS LA SOCIÉTÉ SEXISTE, MACHISTE, RACISTE, ET PATRIARCALE !
POUR DÉFENDRE NOS DROITS ET RECONQUÉRIR CEUX QU'ON NOUS A VOLÉS !
POUR SOUTENIR TOUTES LES FEMMES EN LUTTE !**

**MANIFESTATION FÉMINISTE ET MIXTE
SAMEDI 6 MARS À 14H30 BESANÇON**

ESPLANADE DES DROITS DE L'HOMME

**Chansons, actions et prises de parole sont les bienvenues !
Pancartes et banderoles disponibles sur place ou venez avec les vôtres.
Départ du parcours à 15h. Manif festive et revendicative !**



* <https://france.ataac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/le-kit-de-mobilisation-premieres-de-corvée>